

“Rendre l'espace public quotidien ac

Le paysagiste concepteur Nicolas Cognard (agence Scape) a développé une approche globale pour repen laissés-pour-compte de l'espace public. Une démarche peu coûteuse pour la collectivité donnant une lar



Nicolas Cognard : « Notre approche s'est fondée sur une vision globale et transversale de la problématique, incluant les questions d'accessibilité, de mobilité douce, de gestion des eaux pluviales, etc. »

PHOTO : EMMANUEL TOURON



▲ À Montreuil-sous-Bois (93), le carrefour des 7 chemins avant intervention du paysagiste... PHOTO : SCAPE



▲ ... et après aménagement. La solution proposée a été de créer une première placette en contrebas du talus de l'école, ainsi qu'une deuxième au milieu du passage piéton. PHOTO : SCAPE

Après une douzaine d'années d'expérience au sein d'agences parisiennes puis en tant qu'indépendant, le paysagiste concepteur Nicolas Cognard a trouvé sa voie. Il a choisi de consacrer une partie de son activité aux « petits » projets sur l'espace urbain, modestes par leur ampleur et par leurs coûts, mais tout à fait pertinents par leurs impacts. Une clef de voûte pour un urbanisme du quotidien permettant d'améliorer la vie des citadins dans les quartiers et d'implanter du végétal dans ses moindres interstices. Un maillage vert dont on reconnaît

désormais toutes les vertus tant sur le plan sociétal qu'environnemental.

> **Combattre l'approche sectorielle de l'espace public.** « Dans de nombreuses villes, on constate très (trop) fréquemment des réponses ponctuelles à des réclamations d'usagers, souvent liées à un problème de stationnement ou de sécurisation de l'espace par rapport à la voiture. Elles se traduisent généralement par une minéralisation accrue et une surenchère de mobiliers - potelets, bornes, barrières... - sans approche fonctionnelle et paysagère. Elles conduisent à

une banalisation du paysage et contribuent parfois même à une complexification des déplacements pour l'usager piéton, cycliste ou en situation de handicap », explique Nicolas Cognard. La suprématie de la voiture est encore bien présente dans les quartiers et même les micro stationnements sont une fausse bonne solution, car ils sont très consommateurs d'espace rapportés à leur utilisation renchérit le paysagiste. Cette réflexion sur les petits espaces publics a particulièrement mûri lorsqu'il a travaillé en 2013 pour la commune de Montreuil-sous-Bois (93), en collaboration avec l'urbaniste consultant Jean-

L'aménagement du carrefour des 7 chemins, situé aux abords d'un groupe scolaire

Sur ce carrefour situé aux abords d'un groupe scolaire, les dysfonctionnements sont nombreux. Il n'existe pas de parvis pour l'école permettant aux parents et aux enfants de disposer d'une zone d'attente. Les stationnements automobiles sauvages sont récurrents et sources de danger ou de désagrément pour les piétons, en particulier pour les personnes avec des poussettes. En outre, il existe un passage piéton de plus de 12 m de longueur d'un seul tenant, une distance non réglementaire. Il faut normalement dans ce cas impérativement disposer d'un îlot central intermédiaire. La solution proposée a été de créer

une première placette en contrebas du talus de l'école, ainsi qu'une deuxième au milieu du passage piéton. Les deux espaces sont végétalisés avec des arbres et des massifs de vivaces, bulbes et graminées qui « habillent » les trottoirs en bordure des zones giratoires. Les fosses d'arbres ont été conçues avec des formes ovoïdes permettant de mieux répondre sur le plan paysager à une plantation irrégulière, nécessaire pour s'adapter aux contraintes des réseaux présents. Les essences implantées à 1,50 m du fil d'eau ont été choisies pour pouvoir se développer en port libre. Une recharge en enrobé sur l'ensemble de la zone piétonne a per-

mis de donner la priorité aux piétons par rapport aux voitures qui doivent franchir des plateaux surélevés pour accéder à la voie secondaire - celle située au niveau de l'ancien passage piéton de plus de 12 m - ce qui les oblige à ralentir. Équipés de bancs ou d'assises individuelles, ces micro-espaces verts sont devenus des lieux de rencontre et de partage pour tous les habitants du quartier.

Références techniques :

→ 150 000 euros HT de budget ;
→ 1 720 m² d'emprise totale pour le carrefour et le tronçon de l'avenue ;
→ 550 m² d'emprise aménagés, y compris

les réseaux et la gestion des problèmes de ruissellement particulièrement importants sur ce site ;
→ 135 m² d'espace de voirie gagnée pour le piéton ;
→ 50 m² de vivaces, graminées, couvre-sols : *Stipa tenuifolia*, *Carex grayii*, *Hemerocallis fulva* 'Flore Pleno', *Vinca major*, *Hedera helix*, *Stephanandra incisa* 'Crispa', *Geranium macrorhizum* 'Album', *Pachysandra terminalis*, *Miscanthus sinensis* 'Gracillimus', *Veronica longifolia* 'Gloria', *Rubus calycinoides* ;
→ 6 arbres : *Sophora japonica* *Pyramidalis*, *Fraxinus angustifolia*, 3 cépées *Cercis siliquastrum*, *Prunus incisa* 'Ariane'.

cueillant à moindre coût

ser l'aménagement des moindres recoins autour des carrefours, angles de rues et autres
ge place au végétal.



▲ Toujours au sein de la commune de Montreuil-sous-Bois, la rue Navoiseau accueillait à l'origine de nombreux véhicules....
PHOTO : SCAPE

▲ ... Devenue interdite à la circulation, la rue comprend des massifs de vivaces et une dizaine d'arbres dans des fosses de plusieurs mètres cubes créées dans l'enrobé.
PHOTO : SCAPE

Pierre Charbonneau mandaté pour apporter un regard extérieur sur le territoire de la commune. C'est là qu'est née la démarche, baptisée par la ville PEPA®, petits espaces publics autrement. Depuis qu'il s'est installé en 2014 dans la région de Niort (79), Nicolas Cognard poursuit son travail avec une approche similaire.

► **Améliorer le quotidien des habitants.** En marge des réaménagements de grande ampleur, en particulier autour de la mairie, la ville de Montreuil souhaitait s'intéresser aux nombreux « points noirs » de son espace public, présents dans tous les quartiers et impactant la vie quotidienne des habitants. Des petits espaces rarement abordés avec une approche globale et souvent consommateurs de temps pour les services techniques, avec des recoins difficiles à entretenir et pléthore de mobiliers urbains à gérer. Plutôt qu'un « acte chirurgical lourd », le paysagiste concepteur préfère répondre par de « l'acupuncture »... Il aborde chaque espace avec une économie de moyens, sans chercher à faire table rase de tout l'existant, car les travaux de voirie coûtent vite très cher... « Notre approche s'est fondée sur une vision globale et transversale de la problématique, incluant les questions d'accessibilité, de mobilité douce, de gestion des eaux pluviales, de réduction des îlots de chaleur, de développement de la trame verte urbaine et d'espaces de convivialité. Mais aussi sur la nécessité de réutiliser autant que possible des éléments présents. Des bornes anti-stationnement peuvent

par exemple être réutilisées en sièges. » Au total, une douzaine de sites ont été traités sur la commune (deux sont présentés en encadrés) avec des budgets variant de 30 000 à 300 000 euros. Premier point clef pour permettre la réalisation d'un projet pérenne, impliquer l'ensemble des services techniques concernés par la future gestion des aménagements, espaces verts, voirie, propreté... En complément, une implication de la population est incontournable. « Elle permet de bien évaluer les besoins en termes d'usages et de leur demander un avis sur la base d'un champs des possibles construit en tenant compte des contraintes. Aucune solution n'est idéale, mais cette phase de dialogue permet une bonne compréhension du projet et, de ce fait, son appropriation gage de respect et de pérennité », poursuit le paysagiste. Pour éviter l'utilisation d'une palette végétale trop récurrente, Nicolas Cognard s'attache à répertorier avec précision les plantes retenues pour chaque projet et s'impose de proposer dans chacun d'entre eux un minimum de 30 % d'espèces et de variétés nouvelles.

► **Une démarche transposable.** L'approche développée à Montreuil est transposable dans tout type de communes. « Elle répond à la demande citoyenne de disposer d'un cadre de vie qualitatif végétalisé, non seulement au travers de projets comme des parcs ou squares, mais aussi dans leur quotidien, à la sortie de l'école ou sur leur trajet du domicile au travail », sou-

Plutôt qu'un « acte chirurgical lourd », le paysagiste concepteur préfère répondre par de « l'acupuncture »...

Rue Navoiseau, des arbres plutôt que des voitures

Dans cette rue, la présence majoritaire des voitures masque la qualité architecturale des maisons ouvrières. Cet environnement les incite à circuler vite, d'autant que cette voie est utilisée comme raccourci pour éviter les embouteillages du secteur du périphérique parisien situé à proximité. La demande des habitants d'apaiser la situation s'est traduite par la suppression de la circulation et de 7 places de stationnement sur la partie centrale de la rue. Les riverains peuvent toutefois y accéder ponctuellement grâce à des bornes amovibles et ont pu trouver à proximité immédiate des zones pour se garer. Cette modification s'est accompagnée de la plantation de massifs de vivaces et d'une dizaine d'arbres dans des fosses

de plusieurs mètres cubes créées dans l'enrobé. Le choix de la palette a eu lieu en concertation avec les habitants. Les enfants se sont vite réappropriés les lieux, utilisant l'espace comme terrain de jeux et les habitants se sont engagés à entretenir les massifs.

Références techniques :

- 165 000 euros HT de budget;
- 1 200 m² d'emprise sur la rue;
- 10 arbres : *Prunus sargentii* 'Rancho', *P. serrulata* 'Shirotae', *P. umineko*, *Malus trilobata* et *M. tschonoskii*, *Acer buergerianum*, *Amelanchier canadensis* 'Robin Hill', *Cercis siliquastrum* en cèpée, *Colutea arborescens*, *Hammalelis x intermedia* 'Jelena', *Vitex agnus-castus* 'Albus', *Cornus stolonifera* 'Kelsey';
- 60 m³ de massifs de vivaces.

ligne le paysagiste concepteur. La principale difficulté pour multiplier ce type d'actions reste de convaincre les élus, car ce sont des projets moins médiatiques et accrocheurs que les « grands » projets d'aménagement... ■ **Yaël Haddad**